



	<b>PROJET PEDAGOGIQUE APS 2012/2013</b>	E7-305-A
		Page 1 sur 30

	<b>LA CULTURE SOUS TOUTES SES COUTURES</b>	E7-305-A
Site :	CATTENOM	
Secteur :	ENFANT	

## CARTE D'IDENTITE

### I. ORGANISATEUR

L'association « **Les Catt'Mômes** » dont la mission est centrée sur l'accompagnement et l'encadrement d'enfants, développe ses actions dans le cadre de valeurs républicaines et démocratiques, dans le respect des droits de l'enfant et de l'homme et en s'opposant aux phénomènes d'inégalité, de ségrégation et d'exclusion.

Ces actions réunissent les conditions nécessaires au développement de l'enfant et de l'adolescent dans le cadre éducatif, en complémentarité et partenariat de la famille, de l'école et du champ institutionnel et éducatif local.

### II. ADRESSE SIEGE SOCIAL

Association les Catt'Mômes  
5 rue Saint Exupéry  
57570 CATTENOM

### III. IMPLANTATION

L'association « Les Catt'Mômes » gère 7 sites sur le territoire communautaire de la CCCE en milieu rural sous le n° organisateur : **057ORG0355**

<i>N° déclaration</i>	<i>Adresse</i>	<i>Commune</i>	<i>Secteur</i>
0570355CL000112	Groupe scolaire « Michel de Montaigne », Allée du Bois	57570 BREISTROFF-LA-GRANDE	APS
0570355CL000312	Foyer Socio-Culturel, Ecole J-M PELT, place des Baillis	57570 RODEMACK	APS
0570355CL000112	2 rue Paul Verlaine	57570 MONDORFF	APS
0570355CL000112	Foyer Socio-Educatif, 5 rue de la Justice	57570 PUTTELANGÉ-LES-THIONVILLE	APS-MR
<b>0570355CL000412</b>	<b>5 rue Saint Exupéry</b>	<b>57570 CATTENOM</b>	<b>APS-MR-ACM</b>
0570355CL000412	5 rue Saint Exupéry secteur ados	57570 CATTENOM	APS-MR-ACM
0570355CL000212	14 Rue de Metz	57570 FIXEM	APS
0570355CL000212	6 rue de l'ancien Moulin	57570 GAVISSE	APS



## PREAMBULE

Les Centres de l'association Les Catt'Mômes accueillent en priorité les enfants de 3 à 12 ans, selon leur spécificité, leur rythme de vie et leur maturité. Certaines structures peuvent accueillir les adolescents, à condition de pouvoir leur proposer un local adapté et un encadrement professionnel.

Chaque mode d'accueil est présidé par une démarche pédagogique. Ainsi, le temps du repas par exemple a été pensé comme une action à part entière organisée autour d'un projet pédagogique spécifique.

## INTENTIONS EDUCATIVES

L'association Les Catt'Mômes considère que chaque enfant selon ses spécificités doit devenir CITOYEN à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur de son développement et de celui dans lequel il évolue. Elle participe à son cheminement d'enfant à adulte.

Les objectifs éducatifs y sont déclinés ci-dessous :

- Permettre le développement intellectuel de l'enfant et du jeune,
- Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif par l'expression,
- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, leur proposer un moment de détente et leur donner envie de pratiquer plusieurs fois la même activité afin de progresser,
- Apprendre à partager, à s'entraider, à respecter les autres et le matériel,
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies, à la découverte de tout environnement naturel, géographique, social ou virtuel,
- Préserver les notions de plaisirs, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire ou de ludique,
- Faciliter la participation de parents à des activités,
- Favoriser le lien social au sein de la commune et de la communauté de communes,
- Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité,
- Favoriser le lien social entre les partenaires, acteurs locaux ayant une incidence sur le développement de l'enfant et du jeune,
- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène des structures d'accueil, ainsi que des ratios d'encadrement légaux.

## OBJECTIFS GENERAUX

- Assurer un accueil de qualité et une démarche éducative permanente, dans un cadre réglementé et encadré par du personnel qualifié,
- Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif,
- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, leur proposer un moment de détente,
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport...,
- Aider l'enfant à se situer par rapport au groupe, tout en respectant la personnalité de celui-ci.

	<b>PROJET PEDAGOGIQUE APS 2012/2013</b>	E7-305-A Page 3 sur 30
---	---	---------------------------

## OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Favoriser l'esprit d'initiative individuelle,
- Favoriser le jeu, facteur de socialisation,
- Permettre aux enfants d'avoir des moments à eux,
- Permettre aux enfants d'adhérer à des projets collectifs,
- Laisser l'enfant s'amuser, se détendre, se relaxer librement,
- Pratiquer des animations innovantes,
- Développer la créativité de l'enfant par l'apprentissage de nouvelles techniques manuelles,
- Faire découvrir aux enfants d'autres saveurs,
- Identifier les différentes saisons à travers les plantations,
- Permettre à l'enfant de s'exprimer en laissant vagabonder son imagination,
- Favoriser le travail d'équipe,
- Pouvoir s'identifier à des personnages par le biais de la lecture et du déguisement,
- Permettre aux enfants de s'investir dans une action,
- Mettre en place différentes expositions ouvertes aux parents,
- Découvrir de nouvelles activités physiques telles que le tir à l'arc, le basket et le karaté,
- Se divertir et se défouler tout en pratiquant des activités physiques comme la gymnastique et l'éveil corporel pour la petite enfance,
- Développer les sens du toucher, du goût, de l'ouïe, de la vue et de l'odorat,
- Initier les enfants au plaisir de cuisiner,
- Apprendre à respecter les règles d'hygiène,

## OPERATIONALITE DU PROJET / DE L'ACTION

### **I. ORGANISATION**

#### **1. Public :**

Tous les enfants scolarisés à Cattenom et âgés de 3 à 11 ans.

#### **2. Période :**

De septembre 2012 à juin 2013, uniquement pendant la période scolaire.

#### **3. Horaires :**

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- Matin de 7H00 à 8H30
- Midi de 12H00 à 13H30
- Soir de 16H00 à 18H00

Une attention particulière sera faite pour respecter le rythme de l'enfant et répondre également à son attente.

Ainsi hebdomadairement les enfants auront le choix de participer à différents ateliers organisés ou à des activités libres.



## II. MOYENS

### 1. Journée type

APS	
7h à 8h30	Accueil du matin : Accueil échelonné des enfants Activités à l'intérieur et Rangement Conduite des enfants à l'école
12h à 13h30	Pause Méridienne : les enfants prennent le repas à la maison de l'enfant ou au centre maternel pour les 3 /5 ans et au collège pour les 6 /11ans Activités à l'intérieur ou à l'extérieur et rangement Retour des enfants à l'école
16h à 18h	Accueil du soir : goûter puis activités diverses

### 2. Vie quotidienne

#### a. Accueil du matin

Les enfants arrivent suivant des horaires échelonnés et seront répartis dans les différentes salles d'activité. L'animateur leur proposera des activités comme la lecture, les jeux de société, le dessin et le coloriage. Chacun sera libre de s'adonner à ses propres envies. L'enfant pourra tout aussi bien jouer seul, s'il le souhaite (petites voitures, dînette, poupées...). L'accueil du matin reste un temps assez calme pour permettre à l'enfant de démarrer sa journée tout en douceur.

Un cahier d'accueil sera mis à disposition des animateurs pour noter toute recommandation des parents concernant leur enfant (prise de médicaments, personne susceptible de récupérer l'enfant en dehors des parents, etc...). Le cahier ainsi que les plannings de présence des enfants se trouveront chaque matin dans le meuble prévu à cet effet dans le couloir menant au bureau de la directrice. Chaque animateur devra prendre connaissance des informations notifiées dans le cahier dès son arrivée.

#### b. Pause méridienne :

Le temps de la pause méridienne sera un temps éducatif.

Il faut **bien accueillir, bien nourrir, bien éduquer** pour faire en sorte que la « cantine » devienne un véritable « restaurant scolaire ».

L'enfant doit être dans les conditions que tout adulte attend de ce moment : détente, amitié, convivialité de l'accueil, qualité de l'alimentation...

Pour cela, les animateurs aménageront l'espace pour le rendre fonctionnel et adapté, aménageront les différents temps de service, feront participer les enfants, les responsabiliseront pour les valoriser.

L'après-repas est avant tout **un temps de détente** et de **libre épanouissement**.

#### Lieu d'accueil des enfants pour le repas :



Les petites sections de maternelles de l'école champêtre ainsi que toutes les sections de maternelles de l'école Marie-Laure Marson déjeunent au centre maternel de Sentzich.

Les moyennes et grandes sections de l'école champêtre ainsi que toutes les sections de l'école Victor Hugo, quant à elles déjeunent à la maison de l'enfant. Un repas équilibré, livré en liaison chaude leur est servi.

Les enfants des écoles élémentaires quant à eux déjeunent à la cantine du collège, suivant 3 services. Le 1<sup>er</sup> étant réservé au groupe des CP/CM1. Pendant ce temps, les autres groupes de CE1 et CE2/CM2 peuvent se défouler dans la cour de l'école ou au city stade. Puis vice-versa, le changement s'opère au service suivant.

Avant chaque prise de repas, l'équipe d'animation s'assurera que :

- Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se mettre à table afin d'éviter les allers et venues durant le repas.
- Les enfants puissent s'installer à une table suivant leurs affinités, dans la mesure du possible. Toutefois, l'animateur se verrait contraint de changer de table un enfant qui perturberait le bon déroulement du repas.
- Les enfants soient accompagnés à chaque table par un animateur.

Au cours du repas l'animateur veillera à ce que chaque enfant :

- Ait au moins un apport conséquent au moment de la prise du repas.
- Goûte aux aliments qu'il ne connaît pas afin de lui faire éventuellement apprécier.
- Ne joue et ne gaspille pas la nourriture.

Après le repas, les enfants auront le choix de pratiquer :

- Des activités (jeux de société, lecture, dessin, chant, jeux de mimes...) afin qu'ils puissent se détendre et se divertir avant leur retour en classe.
- La relaxation sur des tapis de sol, notamment pour les plus jeunes qui profiteront ainsi d'un temps calme, pendant que l'animateur leur racontera une histoire.
- Des jeux en plein air qui par beau temps et selon la demande des enfants restent privilégiés.

Afin de rendre plus attractif le moment du repas, des animations à thème seront proposées. Ces moments festifs illustreront principalement les périodes de Carnaval, St Valentin, Pâques, la semaine du goût, Noël et la nouvelle année.

Pour ces occasions particulières, l'accent sera mis sur la décoration, le menu et la mise en scène.

Dans tous les cas et selon chaque secteur, chacun prendra le temps de manger à son rythme en essayant de goûter à tout.

Cependant un enfant qui ne souhaite pas goûter un aliment, n'en sera pas forcé. Le moment du repas reste un moment convivial où l'échange entre les enfants et l'animateur est important.

Rappelons que le temps du repas n'est pas la mise en œuvre d'une simple restauration collective mais un moment pédagogique fort qui doit être mis au service de l'apprentissage du goût, de la diététique, du savoir être, du soin et de l'hygiène.

### c. Accueil du soir :

Les enfants prendront le goûter. Une attention particulière sera faite tout au long de l'année à l'équilibre alimentaire des enfants. Notamment à travers les goûters que nous leur proposerons. Nous privilégierons le pain accompagné de fromage ou chocolat, ainsi que les



céréales, les compotes ou les fruits. L'enfant pourra choisir ce qu'il souhaite, néanmoins l'animateur veillera à préserver l'équilibre alimentaire (laitage, fruit et féculent).

Puis, mise en place d'animations variées suivant l'âge des enfants. Les animateurs prendront en charge les enfants suivant leur groupe d'appartenance. Différents espaces leur seront attribués.

Chaque lieu répondra aux besoins conformes pour permettre un accueil des plus favorables. Le Club juniors (groupe des CM1/CM2) se retrouvera dans les bungalows mis à disposition. Les autres enfants seront répartis dans les différentes salles d'activité de la maison de l'enfant.

Plusieurs ateliers spécifiques seront proposés, (cf tableau du calendrier prévisionnel des animations dirigées ci-après).

L'équipe d'animation restera toujours à l'écoute des enfants afin de diversifier les animations du soir.

### **3. Axes de Travail / Thématique**

Le thème des activités proposées tout au long de l'année scolaire sera axé sur « la culture sous toutes ses coutures ».

Qu'entendons-nous par Culture ? : « *Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, [spirituels](#) et [matériels](#), [intellectuels](#) et [affectifs](#), qui caractérisent une [société](#) ou un [groupe social](#). Elle englobe, outre les [arts](#) et les [lettres](#), les [modes de vie](#), les [droits fondamentaux](#) de [l'être humain](#), les [systèmes de valeurs](#), les [traditions](#) et les [croyances](#).* »

Les activités extrascolaires de l'année 2012/2013 seront sous le signe de la culture exprimée de façon :

#### - Culture maraîchère

A travers un atelier jardinage, nous enseignerons aux enfants les rudiments essentiels à la mise en place d'un potager. Ce qui nous permettra de transmettre aux enfants les valeurs du parfait jardinier. De plus, nous avons l'opportunité de pouvoir rendre visite à un horticulteur de proximité. Cela fait plusieurs années qu'il nous accueille toujours avec grand plaisir. Les enfants découvrent ainsi une serre et des plantations démesurées par rapport au petit potager de notre structure. Cela nous donne également l'occasion de partager leurs savoir faire et compétences.

#### - Culture artistique

Nous aurons l'occasion de nous mesurer à Picasso et d'autres peintres à travers l'étude de leurs toiles. Les enfants essayeront de copier les œuvres de ces grands artistes ou seront eux-mêmes artistes de leurs propres réalisations. Une exposition pourra être envisagée courant mars où nous aurons l'opportunité de pouvoir travailler en collaboration avec le CLC de Cattenom lors de leur biennale de peinture. Ce sera l'occasion de découvrir d'autres artistes de proximité.

Durant le 2<sup>ème</sup> trimestre, nous mettrons en place un atelier bandes dessinées. C'est une autre façon d'associer le culturel au divertissement. Là encore, il s'agira de créer sa propre BD en s'inspirant des plus belles histoires que nous avons l'habitude de lire. Les enfants feront appel à leur imagination toujours débordante et leur envie d'évasion.



## - Culture physique

Nous pensons qu'il est important d'inciter les enfants aux pratiques sportives afin de favoriser leur développement moteur. Pour le public des 3 à 5 ans, les activités seront plus dirigées vers un éveil corporel où ils pourront se dépenser lors de divers parcours de motricité et jeux extérieurs.

Pour le public des 7 à 11 ans, nous mettrons en place différents modules par trimestre. Nous nous rendrons au gymnase tous les mardis soir. Nous commencerons avec un atelier ultimate / freez bee et scout-ball (dérivé du baseball) pour le 1<sup>er</sup> trimestre. Puis place à l'initiation badminton et d'autres activités de ballons (hand-ball et basket) ainsi que du hockey.

Les activités physiques permettent à l'enfant d'assimiler des règles, d'acquérir une maîtrise corporelle, d'éveiller son esprit d'équipe tout en prenant plaisir à jouer.

## - Culture culinaire

Dans le cadre de l'atelier cuisine, nous voyagerons à travers les différentes recettes de chaque pays. Les enfants aiment particulièrement cet atelier où ils ont l'impression d'être les grands chefs de la gastronomie. Ils découvrent de nouvelles saveurs et dégustent d'autres mets. Les enfants sont toujours très fiers de montrer à leurs parents leurs préparations.

## - Culture scientifique

Les enfants durant le 1<sup>er</sup> trimestre, se mettront dans la peau d'un scientifique en réalisant quelques petites expériences telles que (fabrication d'un papier magique, de bulles de savon, etc...). Le fait de réaliser ces expériences apporte à l'enfant un moment d'émerveillement. Puis viendra le temps de scruter le ciel à la recherche des étoiles. A la fin du trimestre, nous nous rendrons dans un observatoire afin d'apercevoir les astres de plus près. L'astronomie nous permet de rêver et d'accéder quelque peu au monde cosmique.

Le second trimestre, nous nous mettrons dans la peau d'un volcanologue afin d'étudier et comprendre le phénomène volcanique. C'est toujours assez impressionnant d'imaginer un volcan en pleine éruption.

## - Culture intergénérationnelle

A diverses occasions, nous rendrons visite aux résidents de la maison de retraite afin de pouvoir partager avec eux un moment de bonheur. Notamment lors de la fête des mamies ou lors de rencontres autour de chants ou comptines. Les anciens apprécient fortement les instants privilégiés qu'ils peuvent échanger avec les enfants. C'est un moyen pour eux de se sentir moins seuls et de pouvoir raconter un peu de leur histoire, de leurs anecdotes. Les enfants de leur côté sont tout aussi ravis car ils repartent toujours avec des friandises en contre partie de leurs prestations.

Toutes ces actions seront menées afin de démocratiser la culture. Elles seront complétées par différentes manifestations culturelles ou ateliers artistiques. A travers nos activités, l'enfant pourra partager des moments de détente, en créant et en s'amusant avec les autres :





- Ateliers de création à base de techniques nouvelles (argile, peinture, papier mâché, mosaïque, sel coloré, plâtre...),
- Ateliers de création de décorations attrayantes (mobile, fresque...), afin que les enfants s'approprient l'espace et le décoorent à leur goût,
- Jeux individuels et jeux collectifs suivant les demandes en fin de journée, en attendant l'arrivée des parents,

Sans oublier la culture générale :

- Pour permettre aux enfants qui souhaitent faire leurs devoirs, une demi-heure leur est accordée les lundis et jeudis. L'animateur veille à être attentif aux difficultés de chacun, sans pour autant prendre la place de l'enseignant.

#### **4. Type d'activités et la nature**

##### **a. Activités libres**

Afin que l'enfant, en tant qu'individu, puisse trouver des moments propres à lui, différentes activités libres seront proposées à travers plusieurs espaces mis en place par l'équipe d'animation. Les espaces organisés créent ainsi un repère pour l'enfant et permettent de le rassurer. Les enfants pourront ainsi avoir des activités individualisées, respectant les besoins de chacun.

Ces aménagements procurent une autonomie pour les enfants, qui restent néanmoins toujours sous la surveillance de l'équipe d'animation.

L'enfant doit pouvoir jouer seul, avoir des moments bien à lui afin d'organiser son temps comme il le désire.

Pour cela nous aménagerons différents coins comme un espace lecture, un espace dessin coloriage et un espace jeux en prenant soin de veiller à ce que l'enfant puisse trouver facilement ce qui lui convient. Cela lui permet également de garder une certaine indépendance. Nous retrouvons principalement ces activités à l'accueil du matin et pendant la pause méridienne ainsi qu'à d'autres moments de la journée quand le besoin s'en fait sentir pour l'enfant.

Les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer à l'extérieur et profiter également d'un espace vert. Mise également à disposition de jeux extérieurs (ballon, trottinette, cordes à sauter, raquettes, échasses.....) pour que chacun puisse s'amuser librement, mais toujours sous les yeux de l'équipe d'animation.

##### **b. Activités improvisées**

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation proposera des animations improvisées en fonction de la période, la météo, l'actualité, des axes de travail et la demande des enfants.

Les animateurs seront à l'écoute des enfants en organisant des forums afin de recueillir les avis et propositions de chacun. Cela permettra aux enfants de s'organiser, avec l'aide de l'équipe d'animation, pour des activités, règles de vie collective permettant de bien vivre ensemble.

Les activités improvisées nous rappellent que quelquefois, l'enfant a besoin de laisser exprimer ses désirs. On peut comprendre qu'il n'ait pas envie de pratiquer une activité toute faite, bien pensée par l'animateur. Mais qu'au contraire, l'enfant ait lui même envie de suggérer une activité. Dans ce cas, on le laissera proposer son activité qui sera menée avec l'aide de l'animateur. Cela va de même pour l'animateur qui se rend compte que l'activité qu'il voulait proposer n'est plus adaptée pour diverses raisons et de ce fait propose tout à





fait autre chose. Pour exemple, il fait beau, les enfants sont trop agités pour faire l'activité prévue initialement, l'animateur leur proposera de faire des jeux à l'extérieur.

### c. Activités dirigées

Durant toute l'année, des animations seront proposées en fonction d'axes de travail préalablement définis par l'équipe d'animation. Ces axes permettront de répondre aux objectifs fixés mais également de réaliser et proposer des projets à long terme avec les enfants.

Les activités dirigées seront proposées par l'animateur:

- Elles sont le résultat de constats établis sur le terrain.
- Elles reflètent également le désir de l'animateur de proposer des activités qu'il apprécie plus particulièrement du fait qu'il les maîtrise parfaitement de part sa formation. Les enfants seront d'autant plus motivés à l'approche d'une nouvelle activité que l'animateur le sera lui même.
- Elles tiennent compte aussi des souhaits des enfants qui ne manquent pas de les suggérer lors d'entretiens informels ou dans les boîtes à idées. L'animateur étant toujours à l'écoute des enfants en essayant de répondre à leurs attentes dans la mesure du possible et du réalisable bien entendu.

Les soirs seront consacrés à une activité à thème pour le trimestre. Il est important que l'enfant puisse se positionner et s'investir dans la continuité d'un projet.

La mise en place d'un thème permet à l'enfant d'avoir une cohérence par rapport à ce que l'animateur lui propose. L'activité à thème permet en outre de fédérer le groupe et de suivre un projet du début à la fin en mesurant son évolution.

Un travail de sensibilisation et d'information sera fait au préalable pour que l'enfant comprenne bien ce qu'il va vivre durant le temps de l'activité.

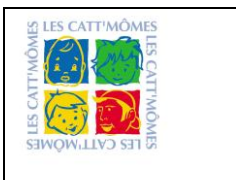
Calendrier Prévisionnel des animations dirigées :

Ci-dessous, les tableaux des activités proposées sur l'année par tranche d'âge et par lieu d'implantation.

### Secteur des 6 /11 ans

#### Bungalow : préadolescents (9 à 11 ans)

CM1 / CM2	Sept, Oct, Nov, Déc	Janvier, Février, Mars	Avril, Mai, Juin
Lundi / Xavier	Jeux de Rôles	Art pictural	Jeux de Rôles
Mardi / Xavier	Activité sportive au gymnase	Activité sportive au gymnase	Activité sportive au gymnase
Jeudi / Xavier	<b>CM2</b> / Activités avec le Local Ados <b>CM1</b> / La tête dans les étoiles	<b>CM2</b> / Activités avec le Local Ados <b>CM1</b> / Les volcans	<b>CM2</b> / Activités avec le Local Ados <b>CM1</b> / La tête dans les étoiles
Vendredi / Elodie	Atelier spectacle de Noël	Les Villes du Monde	Activités manuelles



**Maison de l'enfant : jeunes (7 à 8 ans) :**

<b>CE1 / CE2</b>	Sept, Oct, Nov, Déc	Janvier, Février, Mars	Avril, Mai, Juin
Lundi / Elodie	Les 5 Sens	Les 5 Continents	Les Animaux du Monde
Mardi / Michèle	Activité sportive au gymnase	Activité sportive au gymnase	Activité sportive au gymnase
Jeudi / Elodie	Activités manuelles	Atelier Bandes Dessinées	Les Eléments
Vendredi / Jennifer F	Atelier spectacle de Noël	Les Pays du Monde	Jeux extérieurs

**Secteur des 3 / 6 ans**

**Maison de l'enfant : petite enfance (5 à 6 ans) :**

<b>GS / CP</b>	Sept, Oct, Nov, Déc	Janvier, Février, Mars	Avril, Mai, Juin
Lundi / Michèle et Jennifer F	Atelier spectacle de Noël	Jeux chantés/ Spectacle Maison de Retraite	Création artistique
Mardi / Jennifer T et Nadine	Atelier Mosaïque	Atelier Cuisine	Pyrogravure
Jeudi / Jennifer T et Jennifer F	Atelier Cuisine	Windows colors	Peinture Vitrail
Vendredi / Michèle et Nadine	Activités scientifiques	Les Pays du Monde	Jeux extérieurs

**Maison de l'enfant : petite enfance (3 à 4 ans) :**

<b>PS / MS</b>	Sept, Oct, Nov, Déc	Janvier, Février, Mars	Avril, Mai, Juin
Lundi / Peggy et Jennifer T	Décorations intérieur	Jeux chantés	Les Catt'Mômes en balade
Mardi / Peggy et Maryse	Atelier cuisine	Activités Manuelles	Décorations intérieur
Jeudi / Peggy et Maryse	Atelier Playmaïs	Jeux collectifs	Jeux extérieurs
Vendredi / Peggy et Jennifer T	Atelier spectacle de Noël	Décorations intérieur	Atelier Jardinage

→ Activités encadrées avec prestataires

Pour terminer le trimestre autour de l'astronomie, nous nous rendrons dans un observatoire afin de pouvoir admirer les astres sous tous leurs angles.

→ Grands jeux

Les grands jeux restent toujours un temps fort pour les enfants. Cela implique un temps plus important de préparation.



Une histoire est imaginée pour annoncer le jeu. Chaque animateur se déguise pour rendre l'histoire encore plus vraisemblable et donner un côté plus festif au jeu. Les enfants sont autonomes, ils forment des équipes qui se déplacent dans les différents ateliers proposés suivant le thème choisi.

Lors des grands jeux, petits et grands se retrouvent pour passer un moment de détente tous ensemble. Cela favorise l'échange et la solidarité entre les enfants et permet également le panachage des équipes.

Un grand jeu sera organisé par trimestre :

- Pour le mois d'octobre, un grand jeu sera proposé sur le thème d'halloween pour les maternelles et les primaires.
- Pour le mois de Février, un grand jeu sera proposé aux enfants de 6/11 ans. Le thème reste à définir.
- Pour le mois d'Avril, il y aura un grand jeu pour les maternelles. Le thème reste à définir.

### → Projets enfants parents

Depuis plusieurs années, le conseil d'administration et l'équipe pédagogique souhaitent créer des moments privilégiés où enfants et parents peuvent partager ensemble. L'objectif étant que les enfants puissent faire découvrir ce qu'ils ont pu réaliser à leurs parents, ou jouer le temps d'une animation avec leurs parents.

- Rencontre autour d'un goûter avec les mamies afin de célébrer leur fête.
- Dégustation lors de la semaine du goût où nous découvrirons quelques nouvelles recettes. Les parents seront conviés à un atelier cuisine.
- Rencontre sportive où parents et enfants s'affronteront en toute convivialité.
- Animation chant, comptine sera proposée pour partager un moment avec les papis et mamies de la « Maison de retraite ».
- Participation aux différents projets mis en place par la Ligue de l'enseignement ou tout autre organisme.

Ces animations ne sont pas exhaustives, elles pourront être complétées tout au long de l'année.

### → Mobilisation en fonction de la vie associative de la commune

Participation aux manifestations locales organisées sur les communes. L'équipe d'animation mobilisera les enfants sous la base du volontariat, en réalisant des décorations, jeux, animations...

Ainsi les enfants pourront participer aux traditionnelles fêtes de village.

Les enfants auront ainsi l'occasion de participer de manière ludique à la vie de la commune.

### → Mobilisation en fonction des opportunités

Participation aux animations, projets mis en œuvres par nos partenaires (Ligue de l'enseignement, Centres sociaux, associations locales organisant des accueils collectifs de mineurs...).

Ex : rallye de la citoyenneté, concours vidéos...

	<b>PROJET PEDAGOGIQUE APS 2012/2013</b>	E7-305-A
		Page 12 sur 30

Les projets ne sont pas exhaustifs, ils pourront être complétés tout au long de l'année.

→ Sorties

<b>SORTIE :</b> Balade environnante
<b>OBJECTIFS EDUCATIFS :</b> - Découverte de l'environnement. - Activité en plein air
<b>ORGANISATION :</b> - Période : D'avril à juin - Nombre de séances : 9 - Horaires : de 16H15 à 17H45 - Nombre d'enfants et âge : une quinzaine d'enfants de 4 à 5 ans - Lieu du déroulement : Proximité environnante
<b>ENCADREMENT :</b> 2 animateurs BAFA
<b>QUALIFICATIONS REQUISES :</b>
<b>INTERVENANT ET QUALIFICATION</b>
<b>RAPPEL REGLEMENTATION :</b> Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).
<b>DEPLACEMENT :</b> Véhicule Catt'Mômes

### **III. ORGANISATION DE L'ESPACE**

#### **1. La structure :**

La structure se compose de :

- Une grande salle principale aménagée d'un coin jeux (cuisine, poupée, etc...), d'un espace lecture, de placards de rangement matériels pédagogiques et jeux, ainsi que d'un rangement pour la vaisselle et le goûter.

Cette salle est équipée d'un extincteur et de 3 sorties de secours vers l'extérieur, elle sert principalement de salle de restauration et d'activité.

- D'une salle d'activité réservée au 3/5 ans et aménagée de divers jeux, elle comporte une sortie de secours vers l'extérieur.
- D'une salle peinture qui peut servir de salle d'activité et de restauration. Elle est aménagée de placards de rangement pour le matériel pédagogique et le recyclage.
- 3 bureaux (directrice et comptable, coordinatrice, secrétaire administrative).
- Un espace sanitaire (4 toilettes adultes et 2 toilettes enfants, 3 lavabos adaptés aux différentes tailles des enfants).



- Un espace sanitaire réservé au personnel avec une toilette adulte, un lavabo et des placards de rangement matériel pédagogique et administratif.
- Un espace cuisine mitoyen avec la crèche qui sert à la réception des repas et au coin plonge. Il est équipé d'un extincteur et de 2 sorties de secours extérieures.

A l'intérieur de la structure les animateurs doivent :

- Se répartir de façon à ce que toute la structure soit sous leur vigilance.
- Ne pas laisser de matériel dangereux à la portée des enfants (cutter, grand ciseaux, compas, etc...).
- Ne pas laisser les enfants courir.
- Ne pas laisser les enfants dans l'entrée sans surveillance.
- Veiller à ce qu'aucune chaise ne soit mise sur la table lors de l'utilisation de la salle.
- Rester vigilant à l'arrivée de personne entrant dans la structure.

A l'extérieur de la structure nous disposons :

- D'un local de rangement pour matériel pédagogique (jeux d'extérieur, ballons, raquettes, trottinettes, échasses etc...)
- D'un terrain multi sports et d'un espace vert arboré.

Avant chaque sortie sur les terrains les animateurs doivent :

- Vérifier l'état de propreté du terrain. Il faut enlever tous les débris qui s'y trouvent. Ne pas oublier de mettre des gants.
- S'assurer que les portes donnant sur le parking soient fermées.
- Se répartir de façon à ce que toute la zone soit sous leur vigilance.
- Accompagner l'enfant aux toilettes ou le confier à un autre animateur qui se trouve à proximité.
- Veiller à ne jamais laisser le groupe d'enfants seul.
- Respecter les règles de sécurité (ne pas s'asseoir sur les rambardes, ni les enjamber).
- Veiller à ce qu'aucun enfant s'accroche au filet ou grimpe sur les cages de but.

## 2. Espaces occasionnels :

Lieux	Description	Circuit à emprunter pour s'y rendre
Parc de jeux	Il est situé à la sortie de Cattenom à côté du stade de football et jouxte le terrain de pétanque. Le parc est aménagé de différents jeux, tables, bancs et espaces verts arborés pour pique-niquer.	Les animateurs doivent préciser à la directrice sur le cahier des sorties le chemin emprunté pour s'y rendre. Éventuellement, signaler à la directrice tout changement de direction non prévu (déviation, etc...)

	<b>PROJET PEDAGOGIQUE APS 2012/2013</b>	E7-305-A
		Page 14 sur 30

Gymnase	Un espace terrain de jeux multiples (football, basket, volley), 2 vestiaires + toilettes et armoires de rangement pour matériel (ballon, cône, cerceaux etc...)	Idem
Esplanade	Espace reliant le parc de jeux au chalet du Tennis. Cet espace est composé d'un parcours de santé et des courts de tennis.	Idem
Médiathèque	C'est un espace culturel composé de plusieurs salles (bibliothèque, salle d'activité et conte, espace multi média et auditorium)	Idem

### 3. Structures ou lieux lors d'une prestation :

Lieux	Norme de Sécurité et Prévention	Documents et fournitures indispensables
Gymnase/Foyer du gymnase	<p>A l'arrivée les animateurs doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler les règles de fonctionnement du lieu (l'espace rangement agrès est interdit aux enfants) interdiction de grimper sur les cages de but et poteaux.</li> <li>• Vérifier que chaque enfant soit muni de baskets propres (sandales interdites).</li> <li>• Veiller à ce qu'aucun enfant ne se déplace seul aux toilettes (porte de sortie à proximité).</li> <li>• Veiller au respect et rangement du matériel emprunté (l'armoire de l'école Pompidou est à notre disposition).</li> </ul> <p>Au départ, refaire l'appel nominatif des enfants.</p>	<p>Trousse de secours, Fiches sanitaires, Liste nominative des enfants, Numéros d'urgence, Numéro de la directrice, Gobelets et bouteilles d'eau,</p>
Médiathèque	<p>A l'arrivée les animateurs doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler les règles de fonctionnement du lieu</li> <li>• Veiller à ce qu'aucun enfant ne se déplace seul aux toilettes</li> <li>• Veiller au respect et rangement du matériel emprunté</li> <li>• Garder les enfants sous leur responsabilité tout au long de l'activité.</li> </ul>	<p>Trousse de secours, Fiches sanitaires, Liste nominative des enfants, Numéros d'urgence, Numéro de la directrice, Gobelets et bouteilles d'eau</p>



<p>Parc de jeux et esplanade</p>	<p>A l'arrivée, établir un périmètre de sécurité en indiquant les limites à ne pas franchir (bordure d'arbres, fossé, etc...).</p> <p>Les animateurs doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se répartir de façon à ce que toute la zone du parc soit sous leur vigilance.</li> <li>• S'assurer qu'aucun objet dangereux git sur le sol (bouteilles, etc...).</li> <li>• Rappeler la réglementation des jeux.</li> <li>• Mettre aux enfants un foulard ou un signe distinctif.</li> <li>• Recompter les enfants à plusieurs reprises de façon à s'assurer de la présence de tous les enfants sur le lieu.</li> <li>• Prévoir casquette, crème solaire, bouteilles d'eau.</li> </ul> <p>Au départ, refaire l'appel nominatif des enfants et veiller à ne pas laisser de débris sur le terrain.</p>	<p>Trousse de secours, Fiches sanitaires, Liste nominative des enfants, Numéros d'urgence, Numéro de la directrice, Gobelets et bouteilles d'eau,</p>
----------------------------------	--	---

#### **IV. DEPLACEMENT**

##### **1. A pieds :**

- Chaque animateur assurant les trajets doit mettre un gilet de sécurité.
- A la sortie de l'école, les enfants se rangent deux par deux aux endroits respectifs suivant les sites. Mettre au premier rang des enfants comprenant les consignes.
- L'animateur fait l'appel suivant la liste de pointage dont il dispose.
- L'animateur compte les enfants pour s'assurer que le nombre d'enfants présents est bien le même que le nombre d'enfants inscrits sur la liste de pointage.
- Durant le trajet un animateur se place à l'avant du groupe et un autre à la fin. Suivant l'effectif, un animateur supplémentaire se placera au milieu.
- Les animateurs se placent toujours du côté de la route pour assurer la protection des enfants.
- Lorsque la chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons tels que trottoirs ou accotements les animateurs sont tenus de les emprunter. S'il n'est pas possible d'utiliser les emplacements réservés aux piétons ou en l'absence de ceux-ci, le groupe se placera le plus possible sur le bord de la chaussée, à droite dans le sens de leur marche, de manière à laisser libre au moins la moitié gauche de la route, en prenant les précautions nécessaires.
- Pour la traversée de la chaussée, les animateurs doivent couper la route en se plaçant au milieu les bras écartés et face à la route.
- Les animateurs veillent à ce que les enfants ne courent pas durant le trajet.
- Au retour, veiller également à bien recompter les enfants en quittant la cantine ou tout autre lieu d'accueil (salle de sport, parc de jeu, piscine, etc...).



- S'il y a un bus à prendre, il faudra s'assurer que tous les enfants montent effectivement dans le bus, en les comptant et en les nommant.
- Lors des trajets cantine, les fiches sanitaires de liaison restent à disposition dans le lieu de rangement habituel.

## Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

### 2. Véhicule :

Disposition générale :

Avant de prendre possession du véhicule, les animateurs doivent vérifier le document « organisation des trajets » qui est affiché.

Lors de sortie de la structure, ne pas oublier :

- les fiches sanitaires,
- une trousse de secours,
- la liste des enfants,
- Les numéros de téléphone d'urgence (de l'association, des pompiers, du SAMU...).

Trajet en véhicule de l'association :

- Procéder à un état des lieux à chaque utilisation du véhicule (avant et après l'utilisation). Toute anomalie sera déclarée sur l'enregistrement E7-404 qui se trouve dans le véhicule. Cette fiche dûment renseignée sera remise à la coordinatrice qui se trouve sur le lieu concerné. En cas de non-conformité du véhicule, toute personne a un droit de retrait.
- S'assurer qu'il y a suffisamment de carburant dans le véhicule. Dans le cas où la jauge se situe dans la zone de réserve, le signaler immédiatement à la coordinatrice.
- Vérifier que les papiers du véhicule se trouvent dans la boîte à gants.
- Vérifier que le matériel transporté soit rangé dans le coffre. Il est important qu'il ne bouge pas lors du transport. Aucun objet ne doit se trouver au dessus du tableau de bord, de façon à ne pas encombrer la vue du chauffeur.
- Prendre soin d'installer les enfants les plus petits en taille sur les rehausseurs prévus à cet effet (poids maxi. De 35kg).
- Placer uniquement les enfants les plus grands en taille et non en âge à l'avant, à partir du moment où il n'y a plus de place à l'arrière.
- Mettre 8 enfants maximum dans les véhicules.
- Veiller à ce que chaque enfant soit attaché lors des trajets. Bien lui préciser qu'il ne doit en aucun cas se détacher avant que l'animateur lui en donne l'autorisation (arrêt du véhicule, moteur coupé et frein à main serré).
- Répéter aux enfants qu'il est formellement interdit d'ouvrir ou fermer la porte du véhicule que ce soit pour y monter ou en descendre.
- Aider les plus petits à monter ou à descendre.
- En cas d'accident, les animateurs trouveront le constat à l'amiable dans la boîte à gant. Ils doivent agir dans l'ordre suivant :
  - Se munir du gilet de signalisation
  - Placer le triangle de signalisation 50 m avant le véhicule.
  - Mettre les enfants en sécurité soit derrière la glissière de sécurité s'il y en a une.
  - Prévenir les secours, s'il y a lieu



- Prévenir l'association en donnant le lieu exact et la liste nominative des enfants à bord.

Que doit faire l'association le cas échéant :

- Dépêcher un véhicule avec deux animateurs dedans.
- Prévenir une dépanneuse.
- Faire la liste exacte des enfants à bord du véhicule.
- Faire le lien entre l'hôpital et les familles s'il y a lieu.

**Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).**

## **V. PROCEDURE HYGIENE**

### **1. Mesure d'Hygiène en règle générale :**

- Se nettoyer et se désinfecter les mains régulièrement,
- Déclarer tout de suite les affections digestives graves ainsi que les maladies de la peau auprès du responsable de votre antenne,
- Traiter tout de suite les blessures et les protéger par des pansements étanches et des gants,
- Ne pas porter des bijoux aux mains (montre, bague, bracelet) lors de la réception,
- Porter une coiffe enveloppant la totalité de la chevelure lors de la réception,
- Mettre un tablier propre lors de la réception,
- Ne pas utiliser son tablier pour s'essuyer les mains,
- Ne pas fumer au poste de travail,
- Ne pas tousser ou éternuer sur les denrées alimentaires,
- Garder le poste de travail bien rangé et en parfaite propreté,
- Appliquer à la lettre le plan de nettoyage qui est affiché en cuisine,
- Vider les bains-maries tous les jours,
- Relever les températures quotidiennement sur l'enregistrement **E3-102**,
- Nettoyer le réfrigérateur mensuellement et le notifier sur l'enregistrement **E3-102** qui sera conservé par les coordinatrices de site, sans limites aucunes,
- Prévenir en urgence la Direction si la température du réfrigérateur dépasse 4°.

### **2. Le nettoyage des mains :**

*Comment se nettoyer les mains correctement ?*

- A défaut de lavabo à commande, ne pas refermer le robinet avec les mains nettoyées, mais en protégeant la main par une serviette à usage unique,
- Pour le séchage, utiliser des serviettes à usage unique,

*Quand faut-il se nettoyer les mains ?*

- Avant de commencer le service,
- Après être passé aux WC (pour soi ou en accompagnant un enfant),
- Après les travaux de type « sale » (enlèvement des déchets, nettoyage, etc...),
- Après avoir éternué ou toussé.

### **3. Réception des repas :**

**Avant la réception**



1. Allumer le bain-marie ou l'armoire chauffante (au minimum 2H00 avant la réception),
2. Vérifier la température du réfrigérateur et s'assurer de sa propreté, une fois par jour,
3. Vérifier la température du bain marie, une fois par mois (70°),
4. Se nettoyer les mains correctement,
5. Nettoyer tous les plans de travail alimentaire ainsi que les tables avant d'y mettre le couvert,
6. Mettre sa tenue de travail : charlotte, tablier et éventuellement les gants et masque.

**REMARQUE** : ne plus toucher à rien avant l'arrivée du livreur pour la réception.

### **Pendant la réception**

**REMARQUE** : fermer les fenêtres et les portes (pas de courant d'air).

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids (maximum 4°) et les mettre directement dans le réfrigérateur (sans le cartonnage),
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63°) mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63°), mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Si les températures sont supérieures à 4° pour le froid et inférieures à 63° pour le chaud, il faut :
  - refuser les aliments,
  - mettre en place le repas de substitution,
  - remplir une fiche d'amélioration **E2-301**.

### **4. Le service des repas**

#### **Pendant le service**

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids 4° et servir aussitôt,
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63°),
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63°),
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Servir aussitôt les aliments aux enfants.

**Cf : Procédure Hygiène réception et service des repas (P3-100-A).**

## **ENCADREMENT**

### **I. FONCTION ET ROLE**

#### **Directrice générale :**

- Direction et coordination de la structure, des équipes ainsi que de l'animation globale,
- Gestion des ressources humaines (recrutement, management, plan de formation...),
- Gestion financière de l'ensemble de la structure,



- Gestion de l'équipe éducative pour les aspects pédagogiques, organisationnels (techniques, financières, logistiques, administratifs) pour l'ensemble des secteurs,
- Rencontres régulières avec les partenaires afin d'assurer un suivi : pédagogique, financier, coordination,
- Veille réglementaire auprès des administrateurs et équipe pédagogique,
- Mise en place de formations internes répondant aux attentes du territoire et nos objectifs.
- Participation au développement local,
- Développement des actions à destination du public jeunes,
- Participation aux réunions mensuelles organisées par la CCCE,
- Développement des projets avec les autres associations locales.

## **Directrice :**

- Responsable de la mise en place du projet de l'association,
- Garant du respect du projet pédagogique et éducatif,
- Lien avec le conseil d'administration,
- Responsable des relations avec l'extérieur (parents, municipalité...),
- Gestion administrative et financière de l'association,
- Gestion du personnel / management / formation,
- Coordination des activités,
- Responsabilisation de l'animateur face à son travail,
- Encadrement et gestion des animateurs.

## **Animateur :**

- Participer au sein de l'équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif,
- Respecter le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
- Construire une relation de qualité avec les mineurs,
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets,
- Respect de la courbe d'activité,
- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
- Encadrement d'un groupe,
- Restitution / fiche action, bilan.

## **II. COMPOSITION**



NOM	PRENOM	FONCTION	DIPLOME
NENNIG	MAURICETTE	COORDINATRICE	BEATEP/ BAFA
SCHWARTZ	STEPHANIE	ADJOINTE de COORDINATION	DEJEPS/BESAAPT et BAFA
MULLER	CHRISTOPHE	ANIMATEUR	BAFA
MALERME	PATRICIA	ANIMATRICE	BAFA
HAMLA	PEGGY	ANIMATRICE	BAFA
THILE	JENNIFER	ANIMATRICE	BAFA
LECLER	NADINE	ANIMATRICE	BAFA
REMY	MICHELE	ANIMATRICE	BAFA
TONNELIER	XAVIER	ANIMATEUR	BAFA et BAFD en cours
PAIX	ELODIE	ANIMATRICE	BAFA
VIGNERON	MARYSE	ANIMATRICE	
FORRETT	JENNIFER	ANIMATRICE	BAFA
KAPOLA	NATHALIE	ANIMATRICE	

### **III. LE CADRE ET LES REGLES PEDAGOGIQUES**

Le Directeur et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein des structures. A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (prestataire d'activité, code de la route...) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

#### **Le cadre fixé doit permettre :**

→ Aux enfants :

- De se sentir en sécurité,
- De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter,
- De discuter avec l'adulte sur le négociable et non négociable.

→ A l'équipe d'encadrement :

- De travailler de manière cohérente par rapport au projet,
- D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés,
- D'affirmer notre rôle d'adulte référent et garant de la sécurité.

#### **La démarche à suivre en cas de non respect d'une règle :**

- Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé,
- Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe (la discussion avec l'enfant n'est pas un débat public),
- Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée (la discussion avec un enfant est déjà un acte important),
- Déléguer au collègue ou au Directeur la prise en charge de l'enfant si vous ne vous sentez pas capable de le faire.

#### **Ne pas faire ou dire :**

- Crier fort, puis très fort, puis très très fort (vous allez vous fatiguer avec les enfants et cela ne servira à rien),





- Ne dites pas : fais ce que je dis, mais pas ce que je fais (vous devez vous-mêmes respecter les règles),
- Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte,
- N'annoncez pas une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue,
- Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible. La cohérence de l'équipe est essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien.

#### **Toute l'équipe devra :**

- Savoir être patiente, écouter, expliquer...
- Etre responsable
- Prendre des initiatives
- Veiller à la sécurité

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (enfants et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, l'autorité, la loi, la morale...). Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à la situation. Le cadre défini d'abord un espace de liberté pour tous.

#### **IV. REPARTITION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT**

La répartition de l'encadrement des groupes d'enfants sera réfléchi et décidée lors des réunions pédagogiques en fonction de l'effectif et l'âge des enfants.

Rappel :

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans
APS	1 animateur pour 10	1 animateur pour 14
MR/ACM	1 animateur pour 8	1 animateur pour 12

#### **V. ORGANISATION DES REUNIONS PEDAGOGIQUES**

L'équipe d'animation se retrouvera une fois par mois lors d'une réunion, afin d'organiser les différents ateliers et projets de l'année. En complément, des réunions « enfants » seront prévues également une fois par mois afin d'évoquer les problèmes ou les difficultés rencontrés face à certains enfants.

#### **VI. PAUSES**

Des temps de pauses seront planifiés suivant le chapitre V article 1.3.1 de la Convention Collective Nationale des acteurs du lien social et familial.

#### **VII. EVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA**

##### **1. Déroulement**

- En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des attentes et des objectifs fixés par la Direction.



- Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur les animateurs permanents, l'adjoint pédagogique, l'équipe de direction.
- En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire.
- En fin de stage, le stagiaire fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses remarques.

**2. Grille d'évaluation**

EVALUATION BAFD	I	M	B	Observations
I = Insuffisant    M = Moyen    B = Bien				
<b>LE SAVOIR-ETRE</b>				
Développer mes capacités d'écoute				
Etre présent et disponible				
Etre empathique, ouvert				
Etre dynamique et moteur				
Etre organisé, gérer mon rythme				
Faciliter le travail pris en charge par les autres				
M'exprimer de façon audible				
Assurer mes paroles, mes actes, mes écrits, mes décisions, mes engagements				
Prendre de la distance pour communiquer				
<b>LE SAVOIR</b>				
Connaître la législation et les obligations				
Connaître les grandes étapes du développement de l'enfant				
Connaître les différentes méthodes de travail en équipe				
Définir le rôle et les fonctions de chaque membre d'une équipe pédagogique				
Maîtriser un vocabulaire de pédagogie en rapport avec les fonctions à exercer				
Identifier les partenaires				
<b>LE SAVOIR-FAIRE</b>				
Remplir et faire remplir des documents d'évaluation				
Expliquer et transmettre des objectifs éducatifs				
Elaborer des objectifs pédagogiques				
Rédiger un projet pédagogique				
Permettre et prendre en compte la parole de l'enfant				
Prendre des décisions et les argumenter				
Favoriser l'expression des membres de son équipe, leur prise d'initiative et leur créativité				
Recruter				
Manager				
Animer une réunion et d'une manière générale, divers temps de travail				
Evaluer des actions, un projet				
<b>APTITUDES</b>				
Etre initiateur, conducteur et porteur d'un projet pédagogique				
Accompagner les animateurs et les adjoints dans leur formation				
Etre garant du bon fonctionnement de la collectivité dans le cadre de la loi, en préservant la sécurité de chacun des acteurs				
Etre garant de la communication interne et externe				
Etre garant de la gestion budgétaire et administrative				
Exprimer clairement ses limites, tout en étant dans une démarche active d'apprentissage et de progression				
<b>Ne doit pas avoir de comportement et/ou d'attitudes</b>				

Non admis par la loi Française et de l'éventuel pays d'accueil				
Non respectueux des autres personnes				
Non respectueux des locaux et du matériel				
Pouvant mettre en danger physique et/ou moral les autres acteurs du centre				
Pouvant le mettre personnellement en danger physique				
<b>Ne doit pas avoir de discours</b>				
Non admis par la législation Française				
Ne respectant pas les autres acteurs du centre				
Traduisant des conceptions pédagogiques, modes de relation et d'organisation non respectueux des personnes et en particulier des enfants et des jeunes				

EVALUATION BAFA					1	2	3	4	5	Observations
<b>1</b> Très satisfaisant		<b>2</b> Satisfaisant		<b>3</b> Moyen		<b>4</b> Insatisfaisant		<b>5</b> Très insatisfaisant		
<b>La santé et la sécurité</b>										
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants										
Sait garantir la sécurité physique des enfants										
Sait rassurer les enfants										
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc...)										
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs.										
Sait être à l'écoute des enfants										
A une connaissance du public										
<b>Au sein de l'équipe</b>										
Sait écouter ses collègues										
Participe activement à la préparation et/ou réunion										
A une capacité d'analyse										
Est force de proposition										
Sait se documenter										
Sait gérer son propre rythme										
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir										
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique										
<b>L'activité</b>										
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants										
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques										
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants										
Anticipe et prépare ses activités										
S'implique dans l'activité										
Sait créer un « imaginaire »										
Sait gérer un temps calme										
Sait gérer un temps de repas										
Sait gérer un temps d'activité										
Sait gérer un temps de voyage										
Sait gérer un temps d'accueil										
<b>Les relations / Le partenariat</b>										
Sait prendre en compte les demandes des parents										
Travaille avec les animateurs Brevets d'Etat										



Travaille avec les animateurs Surveillants de Baignades									
Travaille avec l'équipe de service									
<b>Le projet</b>									
Connaît la notion de projet									
Travaille avec une méthodologie de projet									
Partage les valeurs du projet									

## ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP ET TROUBLES DE LA SANTE

Ouverts à tous, sans distinction, notre association porte un projet de développement social des personnes. Les valeurs énoncées dans notre projet éducatif (le respect de la dignité, la solidarité et la démocratie), reflète notre sensibilité à la question de l'égalité. Nous avons pu constater au quotidien que les écarts ne cessent de se creuser que de nouvelles situations d'exclusion apparaissent et c'est dans cette démarche que nous souhaitons développer une solidarité. Cette solidarité prête une attention aux différentes formes d'inégalités et de discriminations, y compris celles qui existent entre personnes valides et personnes en situation de handicap, avec l'ambition d'accueillir tout le monde.

Cette démarche de mixité des publics permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Un enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique ou présentant des différences comportementales est avant tout un enfant pour lequel le respect de sa dignité passe par une volonté de lui offrir une réelle égalité des chances.

L'accueil d'un enfant le plus précocement possible, quand ses parents le souhaitent, participera à :

- Mobiliser ses potentialités et ses compétences ;
- Acquérir d'autres découvertes par l'émulation et l'entraide du groupe ;
- Dynamiser son intégration ;
- Donner la possibilité à ses parents de goûter à une vie normale ;
- Permettre aux autres enfants de découvrir la différence et construire des relations d'entraide.

### I. L'ACCUEIL

Chaque inscription fera l'objet d'une préparation individualisée entre les parents, et le Directeur responsable de la structure au travers d'une fiche personnalisée. Cette rencontre permettra de déterminer les modalités de l'accueil (aménagement du temps d'accueil, de l'espace, repérage des lieux pour l'enfant et la famille...).

Le type d'handicap n'est, en principe, pas un frein à l'accueil cependant une réponse personnalisée sera proposée à la famille.

La rencontre avec les parents de l'enfant permet :

- Un premier contact,
- Répondre aux questions des parents,
- De s'informer de la personnalité et des particularités de l'enfant : quel est son/ses handicaps, ses possibilités, ses capacités relationnelles, d'autonomie et ses centres d'intérêt ?



- De récupérer toutes les informations qui le mettront en relation avec l'entourage de l'enfant : médecin, famille, personne assurant le suivi habituel,
- De décider ensemble des modalités d'intégration : quand, comment, combien de temps ? (établir une démarche d'intégration).

La rencontre avec les parents permet également de remplir ensemble la fiche personnalisée, précisant par écrit tout ce qui a été vu avec les parents durant l'entretien.

La fiche permet également de mieux organiser le séjour en conséquence, de prévenir les dangers...

## **II. LA SENSIBILISATION DE L'EQUIPE**

L'équipe pédagogique sera informée des capacités et difficultés rencontrées par l'enfant au sein des réunions de préparation ou lors des réunions enfants. Ils seront également renseignés sur les modalités d'accueil qui ont été prédéfinies en collaboration avec la famille. Il sera mis à disposition sur chaque site, un livret comportant des fiches renseignant sur les différents handicaps ainsi que des conseils à adopter.

La sensibilisation sera également un moment d'échange entre les différents encadrant, permettant à chacun de s'exprimer sur ses appréhensions. Il permettra de déterminer notre organisation d'encadrement collective.

## **III. LES INFORMATIONS MEDICALES**

Toutes informations médicales nécessaires à l'accompagnement de l'enfant seront diffusées à l'ensemble de l'équipe.

Le Directeur du centre sera le référent, en son absence une personnes désignée assurera ses fonctions. Il devra s'assurer :

- De la prise du traitement,
- De s'assurer que l'enfant ait toujours le traitement avec lui pour les sorties (ex : allergie aux piqûres, asthme...)
- Des démarches administratives (fiche sanitaire, ordonnance nominative et récente),
- De vérifier la validité du traitement dans le cas ou les parents le laisse en permanence sur la structure

Un emplacement spécial sera désigné pour le rangement du traitement éventuel, et l'affichage du PAI et numéros d'urgence (dans le bureau de la coordinatrice à côté de la boîte à pharmacie).

Le PAI sera également joint en copie à la fiche sanitaire.

## **IV. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE MOYENS**

### **1. Les objectifs**

- Permettre à l'enfant de s'épanouir dans sa vie d'enfant,
- Permettre aux parents de reprendre confiance en eux et en leur enfant et oser faire des projets,
- Respecter chaque enfant et chaque famille en prenant en compte son identité, ses particularités, les pratiques et les valeurs familiales,
- Permettre aux enfants en situation de handicap de grandir avec d'autres enfants,
- Permettre à tous les enfants et à leurs parents de se sentir reconnus,



→ Permettre un espace de socialisation, d'éveil et d'initiatives.

## **2. Les moyens**

- L'accueil : un temps pour faire connaissance et s'approprier. Cette première rencontre est essentielle pour créer un climat de confiance,
- Désignation de personnel référent,
- Permettre une adaptation d'accueil à la carte en proposant plages horaires, plannings modulés,
- Adaptation des activités à l'accueil du handicap. Il s'agit de se questionner sur l'activité en tant que telle, les pratiques et les méthodes d'animation développées et leur évolution nécessaire pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions.
- Etudier l'accessibilité sur l'ensemble de nos structures. Cette accessibilité doit prendre en compte les différentes formes de handicap et apporter des solutions techniques,
- Formation du personnel.

## **3. Organisation**

Une fiche personnalisée relatant les troubles de santé des enfants concernés se trouvera dans le bureau de la coordinatrice à côté de l'armoire à pharmacie.

Dans ce cas, un référent sera nommé afin d'assurer au mieux le suivi de l'enfant et permettre à une meilleure intégration dans le groupe.

La coordinatrice prendra contact avec les parents afin de renseigner au mieux la fiche personnalisée.

### **FICHE PERSONNALISEE**

Nom et prénom de l'enfant	
Age	
Personnes à prévenir	Parents /domicile : Portable mère : Portable père : Médecin traitant :
Type de handicap ou trouble de la santé	
Recommandations à suivre	
Personne référent / remplaçant si besoin (prise de médicament / PAI)	
Adaptation à l'activité (autonomie, capacité, ...)	
Intégration dans le groupe (quand,	



	<b>PROJET PEDAGOGIQUE APS 2012/2013</b>	E7-305-A
		Page 27 sur 30

comment, aménagement du temps d'accueil)	
Difficultés rencontrés par l'enfant	
Fonctionnement de l'équipe (au quotidien / lors de sortie)	

## **V. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES**

La personne référente sera à la disposition quotidiennement des familles. Elle pourra ainsi donner des informations sur la journée, sur l'enfant, sur ses progrès... Moment important autant pour les parents que pour l'ensemble de l'équipe pour mieux comprendre l'enfant dans son quotidien.

## **VI. BILAN**

### **1. Avec les familles**

A la fin de l'accueil un bilan sera fait avec les familles et les enfants afin d'exprimer le ressenti de tous. Il est important pour poursuivre une démarche d'accueil de qualité de pouvoir collaborer tous ensemble.

### **2. Avec l'équipe**

Afin d'évaluer l'organisation générale de l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap, un bilan au sein de l'équipe sera également proposer au trimestre les secteurs APS et MR et la fin de chaque ACM.

Nous devons être toujours dans une démarche d'amélioration.

## **EVALUATION DU PROJET**

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

### **I. QUE VA-T-ON EVALUER ?**

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de la structure et du projet.

Exemple :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient ils pertinents au regard du diagnostic ? (caractéristique du public, projet éducatif).



- L'organisation (comment se sont déroulées les préparations des sorties, la gestion du temps, gestion des repas...).

## **II. OUTILS D'EVALUATION**

- Evaluations courantes avec l'équipe sur le terrain. Relais d'infos par l'animateur référent.
- Mise en place d'une fiche d'auto-évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives (une fiche en fin de période).
- Bilan avec l'équipe :

APS-MR	Tous les trimestres
ACM	Période estivale : chaque fin de semaine et une globale à la fin de la session
	Petites vacances : à la fin de la session

- Evaluation par les enfants sous forme de forum, dessins (soleil, nuage)...
- Evaluation par les parents avec une enquête de satisfaction.

**Signature des responsables et des animateurs avec la mention « lu et approuvé » cf tableau ci-dessous.**

**Cattenom le 08 novembre 2012**



## PROJET PEDAGOGIQUE APS 2012/2013

E7-305-A

Page 29 sur  
30

**Signature des responsables et des animateurs avec la mention « lu et approuvé »  
Le 08 Novembre 2012**

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
NENNIG	MAURICETTE	COORDINATRICE	
SCHWARTZ	STEPHANIE	ADJOINTE de COORDINATION	
MULLER	CHRISTOPHE	ANIMATEUR	
MALERME	PATRICIA	ANIMATRICE	
HAMLA	PEGGY	ANIMATRICE	
THILE	JENNIFER	ANIMATRICE	
LECLER	NADINE	ANIMATRICE	
REMY	MICHELE	ANIMATRICE	
TONNELIER	XAVIER	ANIMATEUR	
PAIX	ELODIE	ANIMATRICE	
VIGNERON	MARYSE	ANIMATRICE	
FORRETT	JENNIFER	ANIMATRICE	
KAPOLA	NATHALIE	ANIMATRICE	



# PROJET PEDAGOGIQUE APS 2012/2013

E7-305-A

Page 30 sur  
30